

<p style="text-align: center;"><b>Propositions des acteurs pour la préparation du débat public LGV PACA</b></p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Afin de préparer le débat public sur le projet LGV PACA en concertation et au plus près des demandes des acteurs concernés, la Commission Particulière du Débat Public (CPDP), en charge de son organisation, **sollicite vos propositions**. Nous vous remercions de retourner ce document, sous format électronique de préférence, **avant le 6 septembre 2004**.

♦ **Organisme** : Communauté Urbaine de  
Marseille Provence Métropole

♦ **Nom et prénom du représentant** : Gérard Peltzer

**Fonction** : Directeur Général des Services

♦ **Coordonnées** : Les Docks  
BP 48014  
13567 Marseille Cedex 02

---

**1/ Quelles sont les problématiques à débattre sur l'opportunité, les objectifs et les caractéristiques du projet LGV PACA ?**

Le Président Gaudin a récemment écrit à Jean-Pierre Duport à ce sujet et vous en avez eu copie. De même, Maryse Joissains et Jean-Claude Gaudin ont jugé utile de faire une déclaration commune sur le débat public. Je vous renvoie à ces documents pour l'essentiel.

À ce jour, nous restons toujours en attente des éléments nécessaires sur la dimension internationale de ce projet, la traversée de l'agglomération Aix-Marseille (la partie du dossier RFF la plus décevante), la prise en compte des possibilités pour le fret sur la ligne existante et la connexion air-fer à Marignane. A ce dernier sujet, MPM (sur le territoire duquel se trouve l'aéroport), ne pourra accepter que le sujet soit cantonné à un projet de gare RER à Vitrolles et MPM soutient la position de la CCI en faveur d'une interconnexion directe à l'aéroport. L'important, comme ailleurs, est d'avoir un lien avec l'agglomération principale c'est à dire avec St-Charles, et avec le mode fer en général, dont le TGV.

## **2/Que doit contenir le dossier d'information soumis au débat pour qu'il soit complet et compréhensible par tous ?**

A notre sens, le débat, pour être complet et sincère, doit comprendre la discussion de toutes les options réalistes et défendues par les acteurs représentatifs de la Région, c'est-à-dire les représentants élus de la population de la région. À ce titre, un effort non négligeable reste à faire pour l'agglomération Aix-Marseille.

## **3/Quels outils d'information du public préconisez vous ainsi que leur mode de diffusion ?**

Outre les méthodes traditionnelles (locaux d'exposition, documents), il nous semble qu'Internet devra offrir un site dédié à ce débat, rendant compte du dossier complet, mais aussi de l'évolution du débat lui-même. Les médias régionaux (presse, TV, radio) devront être mis à contribution autant que possible.

## **4/Quels sont les moyens d'expression et de participation du public à mettre en place ? Ou doivent se dérouler des réunions publiques ?**

Sur ce point, nous sommes à la disposition de la CNDP. Il est évident que les collectivités publiques peuvent offrir des locaux et des lieux de réunion pour le public.

## **5/Quels besoins avez-vous en information, études, outils de communication de proximité... ?**

Nous avons jugé utile de lancer dès maintenant des expertises, avant même le lancement du débat, de façon à alimenter notre discussion avec RFF, l'Etat et la CNDP sur le futur document de débat public.

Je suggère pour le reste que cette question soit abordée lors la prochaine réunion que vous organiserez, à laquelle vous faites allusion et dont je me félicite.